

Dans son rapport, M. Keith, de Imperial Tobacco, a dit que la taxe d'accise sur le tabac rapportait au gouvernement fédéral plus de 555 millions de dollars. C'est la taxe la plus facile et la plus économique à percevoir. C'est la quatrième source de revenu, en importance, du gouvernement fédéral. Plus de 8 p. 100 des dépenses du gouvernement fédéral proviennent de la taxe d'accise prélevée sur le tabac. Par ordre de grandeur elle vient, après l'impôt sur le revenu, la taxe générale de vente et les droits d'importation. Lorsqu'on considère la taxe que prélèvent aussi les gouvernements provinciaux sur le tabac—en 1967, elle se chiffrait à quelque 85 millions de dollars—on constate qu'ensemble les gouvernements fédéral et provinciaux perçoivent en recettes fiscales 723 millions de dollars.

Si ces taxes sont importantes pour notre économie, nous devrions noter les efforts que tente un autre ministère de l'État pour nuire aux producteurs de tabac. La preuve de l'influence du rôle économique des producteurs de tabac étant faite, il est temps que le ministre des Finances explique à son collègue le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Munro) les réalités économiques qui touchent le gouvernement.

Selon nous, qui produisons du tabac, on s'est acharné, en s'appuyant sur des preuves peu probantes, à nuire à l'industrie du tabac. Ces producteurs s'estiment stigmatisés par cet acharnement injustifié. Rien ne justifie—nous l'affirmons catégoriquement—cette attaque contre la denrée que nous produisons. Il semble que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social espère justement, par le zèle évangélique et la diversité de ces attaques contre l'industrie, contrebalancer les faiblesses qui ont caractérisé sa propre offensive.

Nous avons appris au comité de la santé, du bien-être et des services sociaux que cette thèse était fondée presque exclusivement sur des statistiques recueillies surtout dans le rapport de l'Administration de la santé publique des États-Unis. Les statistiques n'indiquent que des tendances ou des associations; elles ne prouvent rien. Il faut examiner leur mode de compilation et leur interprétation.

Nous avons appris par un statisticien spécialiste comment l'Administration de la santé publique des États-Unis avait recueilli ces statistiques, qui sont à l'origine des menées dirigées contre notre industrie. La documentation a été recueillie de porte à porte. Si le chef de famille était absent, on s'adressait à un des enfants. Comment pouvait-il savoir de quoi son grand-père était mort et combien de paquets de cigarettes fumait son père? Voilà des détails qui suscitent des doutes à propos de l'offensive acharnée et injustifiée dont notre industrie fait l'objet.

[M. Knowles (Norfolk-Haldimand).]

On n'a apporté aucune preuve expérimentale d'une relation de cause à effet entre le tabac à cigarette et le cancer du poumon ou autres maladies de l'appareil respiratoire. Bien des spécialistes, qui font autorité dans leur domaine, ont témoigné devant le comité. Je pourrais vous lire plusieurs de leurs déclarations, mais je m'en tiendrai à celles de deux d'entre eux.

Je vais vous lire un passage de la déclaration de M. William B. Ober, médecin de la ville de New York. Il était professeur de pathologie à la faculté de médecine de New York et chef des laboratoires à l'hôpital Knickerbocker. Voici ce qu'il a dit:

Je crois que le projet de loi offert à la considération du présent comité tire ses origines officielles d'une allocution prononcée par l'honorable John Munro, votre ministre de la Santé, le 19 décembre 1968. J'ai lu ce discours, et il est tout à l'honneur de M. Munro de vouloir protéger la santé de ses concitoyens.

Je me permets ici une remarque. Ceux d'entre nous qui sont étroitement associés à l'industrie du tabac s'intéressent tout autant à la question, mais nous voulons des preuves. Le docteur Ober a ajouté:

Malheureusement, certaines de ses analogies sont assez mal choisies, et je ne pense pas que ses conseillers lui aient fourni des données à l'appui de son point de vue.

Le docteur Ober donne alors l'exemple suivant à propos de ce genre d'information. Il cite les propos suivants du ministre:

Je pourrais demander à chaque grand fumeur d'essayer de faire une pointe de vitesse sur 200 verges ou de courir un mille. Voyez-les revenir essoufflés, peut-être même avec une respiration sifflante, et venez me dire, alors, que leur système respiratoire n'a pas été affecté.

Et le docteur Ober de poursuivre son discours:

Je prétends que tout individu qui court sur 200 verges à toute vitesse, fumeur ou pas, toute personne qui court le mille, fumeur ou pas, parviendra à bout de souffle à la ligne d'arrivée. Nous avons vu des photographies d'athlètes, ne fumant pas et au mieux de leur forme physique, franchissant la ligne d'arrivée et toutes nous montrent des visages torturés par le manque d'air. Non, la raison pour laquelle les coureurs ont le souffle coupé ne vient pas de ce qu'ils fument. Cela provient de ce qu'ils consomment plus d'oxygène que ne peut en fournir l'échange gazeux pulmonaire normal. En physiologie, cela s'appelle anoxie. Le ministre des Finances pourrait lui trouver une certaine analogie avec les rapports unissant la masse monétaire disponible et la balance des paiements...

● (5.30 p.m.)

D'autres experts dans d'autres domaines émettent les doutes les plus sérieux sur cette attaque inconsidérée que je récuse. M. John P. Wyatt, professeur et chef du département de pathologie de l'Université du Manitoba—je